

Le vieillissement des femmes maghrébines immigrées en France

Réalités et perspectives

Cas de la femme marocaine

*Fatima Mesdali **

Vieillir en terre d'immigration en tant que femme maghrébine : entre les difficultés d'adaptation et les dépendances de toutes sortes. Quelles perspectives pour cette population ignorée ?

La problématique du vieillissement de la femme marocaine en terre d'immigration suscite actuellement une attention particulière et un intérêt croissant. C'est une réalité qui interpelle les décideurs dans la société d'accueil et dans la société d'origine.

Notre présente contribution établit les résultats d'une micro-enquête qualitative basée sur des entretiens directifs et semi-directifs que nous avons entrepris avec un groupe de femmes marocaines âgées installées en France lors de leur retour au Maroc pour passer les vacances d'été de juillet, août 2010. Notons bien que cette étude se situe dans la continuité de nos investigations menées depuis 2007 sur le vieillissement de la femme marocaine en terre d'immigration¹.

Une problématique émergeante

Si l'histoire de l'émigration a gardé sous silence la situation de la femme marocaine en pays d'immigration, elle l'a fait encore plus sur le vieillissement de cette dernière dans la société d'accueil.

Parler du vieillissement de la femme marocaine immigrante en France est un thème relativement récent, dont les données chiffrées restent très partiales et incomplètes

* Sociologue, Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, Rabat.

à notre connaissance. Car on croyait que les immigrés retourneront vieillir dans leur pays d'origine une fois leur mission terminée, si bien que le regard porté sur les accompagnatrices des immigrants en France était pratiquement absent.

D'après nos investigations, les femmes marocaines âgées installées en France ont une expérience commune qui se traduit par le vieillissement et le désir de leur installation définitive en France. Elles ont des caractéristiques et des réalités diverses qui les distinguent les unes des autres.

Ces femmes âgées ne sont pas arrivées en France pour les mêmes raisons. Elles n'ont pas connu les mêmes histoires migratoires. Ces femmes adultes à leur arrivée n'ont pas commencé leur vie en France. Elles ont un passé lié à leur environnement familial, social et économique qui influe sur la façon dont elles ressentent leur vieillissement dans la société d'accueil et qui a un impact sur leur capacité d'adaptation et d'intégration. Certaines se sont vite intégrées, alors que d'autres malgré le long séjour n'ont pas pu le faire.

Aussi, le vieillissement pose-t-il en immigration des problèmes d'adaptation quant au changement de la vie personnelle, de l'identité et de la position sociale, mais aussi au changement de la société elle-même².

Loin de leur pays d'origine, le Maroc, comment les femmes âgées sujets de notre enquête vivent-elles leur vieillesse actuellement ?

Avant d'aborder le thème spécifique de notre contribution, nous voudrions revenir sur quelques données de la trajectoire de l'immigration féminine en France, afin d'apporter un éclairage sur le phénomène migratoire féminin, soulignons que

cette émigration a connu d'importantes transformations sociologiques et démographiques.

Si le nombre de femmes âgées d'origine marocaine est important à l'heure actuelle, celui-ci ne devrait qu'augmenter prochainement. Il importe donc d'agir dès maintenant pour une meilleure gestion à venir du troisième âge marocain³.

Plusieurs indicateurs témoignent aujourd'hui de l'installation désirée et définitive de ces femmes marocaines âgées. L'initiative de vieillir en France n'appartient plus à ces femmes, mais elle est déclenchée et sollicitée par une diversité de facteurs recueillis lors de nos entretiens :

- la présence des enfants
- les considérations liées à la couverture sociale et sanitaire
- la prise en charge par les enfants
- les commodités de vie et d'existence⁴.

Nos entretiens avec les femmes enquêtées immigrantes âgées dans le contexte du regroupement familial ont révélé deux catégories :

- la première catégorie est constituée de femmes à domicile qui n'ont jamais travaillé hors du foyer conjugal.
- la deuxième catégorie est constituée de femmes qui ont exercé une activité professionnelle et qui sont aujourd'hui à la retraite.

Les difficultés d'intégration

Pour la première catégorie l'installation en France a posé des problèmes d'adaptation aux changements qui ont touché leur vie personnelle, leur identité sociale et leur position dans la société française. Elles ont vécu un choc culturel. Elles n'ont pas eu de liens forts en dehors de leur foyer conjugal.

Elles ont gardé des distances avec l'environnement extérieur. Ces femmes se sont occupées de leurs maris et de leurs enfants. Elles ont vécu des difficultés spécifiques d'intégration à la vie sociale et culturelle de la société d'accueil.

D'après nos entretiens, nos enquêtées ont vécu un blocage à trois niveau :

- au niveau de la langue française
- au niveau de la sphère domestique
- au niveau de la société française.

Au niveau du parler français : Cette catégorie de femmes âgées ne parle pas le français malgré leur long séjour en France. Leur parler se limite à quelques mots. Le cas de Fatouma, veuve, âgée de 70 ans, le reflète pleinement « moi je ne parle pas le français, chaque fois que je voulais essayer de parler en français avec mon mari, il me répondait en arabe (*darija*), il m'interdisait de le parler avec les enfants. Pour mon mari, parler l'arabe à l'intérieur du foyer empêche le déracinement et reste le déterminant majeur de l'identité et de l'appartenance. Si bien que je me retrouve au même point de départ aujourd'hui ».

Au niveau de la sphère domestique : Quand la femme émigre dans le contexte du regroupement familial, sa mobilité sociale reste limitée par le mari qui veut que l'identité culturelle et familiale soit préservée. Le mari limite son horizon par des contraintes et même par la violence. Ces femmes ne se sont pas révoltées par peur d'être répudiées, refoulées



Wood © Nancy Brown

et expulsées. Arrivées à un âge avancé, elles se retrouvent au même point de départ. Tout ce qu'elles pensaient construire n'est plus, elles se retrouvent sans protection. Elles vivent au jour le jour. Ce qui

compte pour elles actuellement, c'est le maintien des relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants et leurs petits enfants malgré l'angoisse et l'incertitude vécues, car l'immigration n'a pas répondu à leurs attentes malgré les sacrifices qu'elles ont faits.

Au niveau de la société française : Dans le contexte du regroupement, ces femmes n'ont eu d'existence qu'à travers leurs époux. Leur position de femmes dépendantes est héllas difficile, en raison de l'absence des droits individuels. Elles se sont retrouvées dans des situations précaires lors du veuvage ou de la séparation. Aussi, la plupart des institutions françaises ignorent le contexte socioculturel des marocaines âgées immigrantes. Leur accès aux soins s'avère difficile, elles sont lésées en matière de consommation médicale. « L'absence de références culturelles sur l'identité de ces immigrantes âgées et les supports anthropologiques traditionnels dont elles s'inspirent rend les actes de soins difficiles dans leurs réalisation⁵ ». Ces femmes ne peuvent pas avoir de réponses à leurs problèmes de santé ainsi qu'à leurs problèmes administratifs par manque de communication et de non maîtrise de la langue française.

Il ressort de nos entretiens que, pour faire face à leurs problèmes de santé, nos enquêtées

s'adressent à leurs enfants. « Chaque fois que j'ai un problème de santé, je fais appel à ma fille qui parle et écrit le français pour m'accompagner à l'hôpital, car je risque de ne pas avoir de réponse à mes problèmes de santé ou d'avoir un accès limité à mes besoins par ignorance », nous révèle Zahia, Tamou, Aïcha et autres... L'impression d'être injustement traitées en raison de leur origine est donc un risque que rencontrent toutes les enquêtées de cette catégorie. Le sentiment d'être l'objet de discriminations est présent dans les paroles de nos enquêtées.

Vieillesse et précarité

La deuxième catégorie est formée de femmes âgées qui ont exercé une activité professionnelle et qui sont à la retraite. Pas forcément instruites, ces femmes étaient employées comme domestiques et occupaient des positions marginales et peu valorisées dans la société française et sur le marché de l'emploi.

Le vieillissement de ces femmes se traduit par la cummulation de problèmes de santé et d'accès aux droits. Sur le plan de la santé, les immigrantes retraitées ont rencontré des difficultés liées aux parcours de travail pénible qui se solde souvent par un vieillissement précoce. Le capital santé est dégradé, la dureté du travail auquel elles ont été soumises a laissé des séquelles. Le fait qu'elles ont occupé des postes sans valeur car illettrées explique le faible montant des salaires et des retraites. Sur le plan social, l'accès aux droits sociaux n'est pas toujours facile faute d'une information adéquate. Toutes les démarches deviennent lourdes pour elles. Nous avons recueilli parmi les différents profils de nos enquêtées âgées les difficultés ressenties lorsqu'elles veulent effectuer leur demande d'obtention de la retraite : réunir les papiers nécessaires à la constitution des dossiers, validation

des périodes de travail, problèmes de la lecture, de l'écrit et de la compréhension des documents. La plupart font appel à leurs enfants.

Bref, elles se sont habituées aux conditions de vie malgré la précarité et les difficultés qu'elles affrontent quotidiennement. Ces femmes ont souvent recours à la médiation pour accéder à leurs droits en matière de santé, de soins et de retraites : « la double appartenance n'est pas facile à vivre surtout lorsqu'on est âgée, il n'est pas toujours facile de trouver l'équilibre nécessaire entre la préservation de la culture d'origine et la culture de la société d'accueil à un âge avancé. La personne âgée commence à perdre les habitudes et le vocabulaire de son pays d'origine. Que peut-on dire quand il s'agit du vocabulaire de la société d'accueil » (une enquêtée de cette catégorie).

Les deux catégories de femmes enquêtées, malgré les difficultés affrontées et l'incertitude vécue, fondent leur espoir sur leurs enfants installés en France. Le fait de vivre avec leurs enfants leur permet d'échapper à la solitude, de bénéficier de l'aide, du soutien et de la prise en charge. Mais les coûts de la prise en charge par les enfants entraînent à la longue une dégradation de la qualité de vie de ces femmes âgées.

Toutes nos enquêtées se sont prononcées hostiles à séjourner dans les maisons de repos. Cela est étayé par différents arguments d'ordre religieux, moral, et culturel.

Certaines considèrent que leurs enfants devraient les prendre totalement ou partiellement en charge. C'est tout à fait naturel que leurs enfants qui vivent en France prennent soin d'elles une fois qu'elles sont devenues vieilles et que leur autonomie venait à diminuer.

« Vieillir est un honneur, plus on vieillit, plus on a droit au respect et au soutien

de ses proches, de ses enfants et de la société. » (Zakia).

« Dieu a chargé les enfants de soutenir leurs parents âgés surtout durant la période de dépendance physique et morale. » (Tamou).

« Le paradis est sous les pieds des mamans. » (Fatihah).

D'après le témoignage de nos enquêtées, malgré leur décision et le désir de vieillir en France, un nombre important d'obstacles subsistent. Il existe un écart entre la situation prévue et la réalité vécue dans l'immigration de ces femmes âgées dont le vieillissement conduit à une plus grande dépendance.

La situation décrite nous convainc de la nécessité d'une structure où les femmes âgées immigrées puissent se retrouver, parler leur langue, vivre leurs traditions et se sentir chez elles.

Ces femmes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour la société d'accueil et d'origine ont le droit de vieillir dignement et légitimement en France. Ces femmes jouent le rôle de support de l'encrage identitaire, jouent un rôle fondamental de transmission et de conservation de valeurs, tant pour le Maroc que pour la France. Elles restent le pilier de la mémoire collective et de l'histoire qui demeure à notre sens plus important que tout projet économique actuellement.

Ces femmes n'ont jamais rien demandé et sont devenues invisibles comme le souligne le sociologue Moncef Labidi. À notre sens, tout reste à mettre en œuvre pour permettre enfin à cette population de vivre et vieillir dignement sur la terre française. ■

1. Mesdali F., « la Femme marocaine vieillissante à l'étranger. Approche sociologique », publication de l'IURS 2009, p. 1-7.
2. Attias-Donfut, Cl., «Retraite et Société», n° 44, 2004. p. 51.
3. Maroufi A., « Vieillesse et accès aux droits des Marocains immigrés au Pay-Bas », observatoire des marocains résidant à l'étranger, 2000. p. 240.
4. Mesdali Fatima, « La Femme marocaine vieillissante à l'Etranger », *Bien vieillir à l'Etranger*, (Université Mohammed V- Souissi), Institut Universitaire de la Recherche Scientifique. Rabat, 2009 , p. 3.
5. Samaoli O., « Et toi, vieux marocain immigré où finiras-tu tes vieux jours ». Marocain résidant à l'étranger, le 3^{ème} âge, observatoire de la communauté des marocains résidant à l'Etranger. 2006, p. 139.